NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES
Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR8212009 - Les Frettes - massif des Glières

1. IDENTIFICATION DU SITE 1
2. LOCALISATION DU SITE 2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES 3
4. DESCRIPTION DU SITE 6
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE 8
6. GESTION DU SITE 9

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type

A (ZPS)

1.2 Code du site

FR8212009

1.3 Appellation du site

Les Frettes - massif des Glières

1.4 Date de compilation

31/12/2005

1.5 Date d'actualisation

29/03/2019

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Rhône-Alpes	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

ZPS : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 12/07/2021

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZPS : https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000044193902

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : 6,31937°

Latitude : 45,95639°

2.2 Superficie totale

8069,8 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
82	Rhône-Alpes

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
74	Haute-Savoie	100 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
74027	BALME-DE-THUY
74102	DINGY-SAINT-CLAIR
74282	FILLIERE
74212	GLIERES VAL DE BORNE
74239	SAINT-JEAN-DE-SIXT
74280	THONES
74302	VILLARDS-SUR-THONES

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Alpine (100%)

3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
					Représent -ativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale

- **PF :** Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % .
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.2 Espèces visées à l'article 4 de la directive 2009/147/CE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site					Évaluation du site				
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
				Min	Max		C\|R\|V\|P		Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
B	A030	*Ciconia nigra*	c			i	P	G	C	B	C	C
B	A072	*Pernis apivorus*	r	2	3	p	P	M	D			
B	A072	*Pernis apivorus*	c			i	P	M	D			
B	A073	*Milvus migrans*	r	10	15	p	P	M	C	B	C	C
B	A073	*Milvus migrans*	c			i	P	M	D			
B	A074	*Milvus milvus*	r			p	P	DD	D			
B	A076	*Gypaetus barbatus*	p	0	1	p	P	G	C	B	C	C
B	A078	*Gyps fulvus*	c	0	15	i	P	G	C	B	C	C
B	A079	*Aegypius monachus*	c	0	1	i	P	G	C	B	C	C

B	A080	*Circaetus gallicus*	r			p	P	DD	D			
B	A081	*Circus aeruginosus*	c	0	1	i	P	G	C	B	C	C
B	A082	*Circus cyaneus*	c	0	1	i	P	G	C	B	C	C
B	A091	*Aquila chrysaetos*	p	3	4	p	P	M	C	B	C	C
B	A094	*Pandion haliaetus*	c			i	P	G	C	B	C	C
B	A103	*Falco peregrinus*	p	7	8	p	P	M	C	B	C	B
B	A104	*Bonasa bonasia*	r	0	5	p	P	P	C	B	C	C
B	A155	*Scolopax rusticola*	r	2	5	p	P	M	C	B	C	C
B	A155	*Scolopax rusticola*	c			i	P	M	D			
B	A215	*Bubo bubo*	p	2	3	p	P	M	C	B	C	C
B	A217	*Glaucidium passerinum*	p	0	2	p	P	M	D			
B	A223	*Aegolius funereus*	p	20	35	p	P	M	C	B	C	B
B	A236	*Dryocopus martius*	p	15	30	p	P	M	C	B	C	B
B	A241	*Picoides tridactylus*	r	0	3	p	P	M	B	B	C	B
B	A246	*Lullula arborea*	c			i	P	G	C	B	C	C
B	A338	*Lanius collurio*	r	1	5	p	P	M	D			
B	A338	*Lanius collurio*	c			i	P	M	D			
B	A346	*Pyrrhocorax pyrrhocorax*	r			p	P	DD	D			
B	A661	*Tetrao urogallus aquitanicus*	p	150	180	males	P	M	C	B	A	C

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type :** p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M =«Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % ; D = Non significative.

- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement :** A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation					
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max		C\|R\|V\|P	IV	V	A	B	C	D
B		*Buteo buteo*			i	P						X
B		*Falco tinnunculus*			i	P						X
B		*Falco subbuteo*			i	P						X
B		*Accipiter gentilis*			i	P						X
B		*Accipiter nisus*			i	P						X
B		*Apus melba*			i	P						X
B		*Monticola saxatilis*			i	P						X
B		*Turdus torquatus*			i	P						X
B		*Turdus pilaris*			i	P						X

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation : IV, V :** annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; **A :** liste rouge nationale ; **B :** espèce endémique ; **C :** conventions internationales ; **D :** autres raisons.

4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N07 : Marais (vegetation de ceinture), Bas-marais, Tourbières,	8 %
N10 : Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	6 %
N11 : Pelouses alpine et sub-alpine	30 %
N17 : Forêts de résineux	25 %
N19 : Forêts mixtes	6 %
N22 : Rochers intérieurs, Eboulis rocheux, Dunes intérieures, Neige ou glace permanente	25 %

Autres caractéristiques du site

Le périmètre concerne :
- la montagne des Frêtes (ou Frettes) dont une partie est classée en réserve biologique domaniale située sur un versant nord/ nord-ouest d'un anticlinal urgonien étagé entre 1500 et 1800 m, dans le massif des Bornes.
- le secteur de la montagne de Sous-Dine (du plateau des Bornes à la montagne des Frettes) ;
- le secteur des crêtes de la montagne des Auges et du Mont Lachat en passant par la pointe de Dran et les arêtes du Sappey ;
- le secteur du Parmelan et de la forêt de la Haute Fillière ;
- le secteur du mont Teret à la Gorge d'Ablon et à la Tête Ronde ;
- le secteur du plateau des Glières à proprement parler, avec le secteur de la Rosière en partie sud, la plaine de Dran et le col des Glières en remontant vers le nord.

Il s'agit d'une série d'anticlinaux à ossature urgonienne orientés nord-est / sud-ouest, qui forment les premiers reliefs sur les contreforts ouest des Alpes externes au nord-est d'Annecy.

Les étages montagnard et subalpin sont magistralement illustrés ici par des ensembles naturels de grande valeur, comprenant de vastes pinèdes d'altitude sur lapiaz, des prairies de fauche de montagne ou des forêts de ravins, voire quelques zones humides (bas-marais alcalins
). L'altitude de 2000 m est rarement dépassée ; c'est pourquoi l'étage alpin n'est par contre pas représenté ici.
Le secteur abrite un karst caractéristique des Préalpes du nord. Ce type de karst est caractérisé par l'épaisseur considérable des stratifications calcaires, l'ampleur des phénomènes de dissolution, l'incidence des glaciations quaternaires...
L'ensemble présente également un évident intérêt paysager, géologique et géomorphologique (avec notamment les magnifiques secteurs de lapiaz), sans parler de l'aspect historique compte tenu du passé des Glières.
Au niveau des activités, les alpages sont encore bien représentés sur le périmètre.
Le secteur est un lieu de pratique de sport de pleine nature (randonnée, raquette). Un important domaine de ski de fond occupe le plateau des Glières et une partie de la Plaine de Dran et concerne pour partie le site désigné.

Vulnérabilité
: La conservation de la plupart des espèces citées précédemment et de leurs habitats s'avère compatible avec les pratiques en usage sur le massif, à condition qu'une gestion appropriée soit mise en place.
Il conviendra d'envisager la canalisation de la fréquentation sur certains secteurs particulièrement sensibles et notamment sur les abords du plateau des Glières.

4.2 Qualité et importance

Le site présente un intérêt majeur pour les galliformes de montagne :
- La population de Tétras Lyre est globalement répartie sur l'ensemble du site. Les meilleures densités s'observent dans les massifs soumis à une fréquentation modérée.
- La Gélinotte des bois est présente sur l'ensemble des parties boisées, avec des densités localement très correctes (Mont Terret, Montagne des Frêtes, Parmelan
).
- Le Lagopède des Alpes occupe la partie sommitale de Sous-Dine.
- La Perdrix bartavelle a été entendue sur le secteur des Auges, mais sans que sa reproduction n'ait pu y être confirmée.

Parmi les rapaces, plusieurs couples d'Aigles royaux résident et nichent sur le secteur. De même, le Faucon pèlerin fréquente le site et s'y reproduit, tout comme le Grands-duc d'Europe. Les étendues forestières du massif sont en outre particulièrement favorables à la Chouette de Tengmalm, dont la population nicheuse est importante sur le site.
En ce qui concerne les Pics, la population de Pic noir est assez abondante. Le Pic tridactyle, espèce particulièrement rare et discrète, est présumé reproducteur sur le site.
Les grands massifs boisés situés au dessus de 1000 m d'altitude constituent des zones de reproduction recherchées par la Bécasse des bois, avec des secteurs dépassant 20 contacts en comptage à la " croule ".

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s’agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]
L	G01.05	Vol-à-voile, delta-plane, parapente, ballon		I
M	A04.03	Abandon de systèmes pastoraux, sous-pâturage		I
M	G01.02	Randonnée, équitation et véhicules non-motorisés		I
M	G01.03	Véhicules motorisés		I
M	G01.06	Ski, ski hors-piste		I
M	G02.02	Station de ski		I
Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]
M	A04	Pâturage		I
M	B	Sylviculture et opérations forestières		I

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d’azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d’acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l’intérieur du site, O = à l’extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Indéterminé	0,58 %
Propriété privée (personne physique)	25,3 %
Propriété d'une association, groupement ou société	4 %
Etablissement public	0,01 %
Domaine privé communal	0,01 %
Domaine public communal	47,1 %
Domaine public départemental	4,8 %
Domaine public de l'état	18,2 %

4.5 Documentation

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
23	Réserve biologique dirigée	5 %
31	Site inscrit selon la loi de 1930	44 %
38	Arrêté de protection de biotope, d#habitat naturel ou de site d#intérêt géologique	0,1 %

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
23	Montagne des Frêtes	+	5%
31	Plateaux des Glières, de Dran et montagne des Auges	*	44%
38	Tourbière de Balme	*	0%

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture

5.3 Désignation du site

OBJECTIFS ET PRINCIPES DE GESTION (à préciser avec les acteurs locaux) :
Certaines prescriptions peuvent d'ores et déjà être suggérées sur la base de l'expérience acquise :
- pour les galliformes de montagne, il pourra s'agir de préserver des secteurs d'habitat adaptés à chacune des espèces (reproduction, chant, hivernage). S'agissant du Tétras lyre, des opérations d'entretien des milieux de reproduction sont envisageables. La limitation du dérangement estival comme hivernal sera recherchée dans certaines zones prioritaires. La régulation des prédateurs (renard et martre notamment), ainsi que le tracé d'itinéraires touristiques respectant les besoins des espèces concernées sont des mesures à encourager.
- diverses espèces forestières sont liées au maintien de peuplements irréguliers. En outre, il conviendra de conserver la variété des formations forestières de montagne représentées ici, qui constitue un point fort du massif.
- pour les espèces rupestres, il convient d'assurer la quiétude des secteurs fréquentés durant le période de reproduction.
- la Pie-grièche écorcheur sera favorisée par le maintien de buissons d'épineux dans les secteurs favorables.

INSTRUMENTS CONTRACTUELS, REGLEMENTAIRES ET FINANCIERS à envisager :

- Mesures agri-environnementales, type CAD (contrat d'agriculture durable)
- Contrats Natura 2000, notamment pour les milieux forestiers
- Chartes de bonne conduite ou convention d'usage (ex : avec les pratiquants de sports de pleine nature)...

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : Syndicat Mixte des Glières

Adresse : 1 rue du 30ème RI - BP2444 74041 ANNECY CEDEX

Courriel : smg@hautesavoie.fr

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

[X] Oui Nom : Document d'objectif du site FR8212009
Lien :
http://www.side.developpement-durable.gouv.fr/EXPLOITATION/DRAURA/doc/IFD/IFD_REFDOC_0548943/2015-document-d-objectifs-natura-2000-les-frettes-massif-des-glieres-fr8212009-fr8201704

[] Non, mais un plan de gestion est en préparation.

[] Non

6.3 Mesures de conservation